

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Lassaigne
- **Prénom**
Manon
- **Raison sociale**
Association l'Arbre des Connaissances

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Europe et innovation : que fait-on de mes données personnelles? Discussion entre collégiens
- **Description de l'activité**
L'Arbre des Connaissances (ADC) est une association fondée en 2004 à l'initiative de chercheurs qui vise à ouvrir la science aux citoyens et plus particulièrement aux jeunes (13-20 ans), dans une volonté d'éveil de l'esprit critique et de sensibilisation aux sciences. Elle fédère un réseau de 350 scientifiques en France et développe des dispositifs de médiation scientifique innovants selon une double logique de mixité sociale et d'animation des territoires et s'implique particulièrement sur le débat des jeunes depuis 2011.

L'ADC a donc conçu les supports pédagogiques qui ont sous-tendu la séance, en s'appuyant notamment sur des experts de son réseau.

La séance, dont l'objectif était de faire débattre des jeunes collégiens sur les divers enjeux liés à l'utilisation et la protection des données personnelles, s'est déroulée en trois temps :

1- Une introduction pour mettre les lycéens à contribution sur leur définition de ce qu'est une donnée personnelle. La définition officielle fournie par la CNIL leur a été donnée puis discutée. Cet exercice a été accompagné d'une projection de la vidéo « Une journée de données » du site mesdatasetmoi.fr.

2- Un jeu de discussion durant lequel les élèves devaient positionner différentes situations de traitement de données (inspirées de cas concrets précis identifiés à l'international ou de cas inventés) sur un continuum :

a. Dans un premier temps allant de « possible » à « pas possible », d'un point de vue technique

b. Dans un deuxième temps allant de « souhaitable » à « pas souhaitable », d'un point de vue personnel.

Nous avons relevé leurs commentaires.

3- Le nouveau RGPD leur a été présenté, notamment les notions de transparence et clarté du traitement de données, de durée de conservation des données, du droit à l'oubli, de données personnelles sensibles, de liberté du consommateur, de consentement, et de pénalités.

Puis les élèves ont pu débattre en groupe pour classer, par ordre d'importance et en trouvant un consensus, différentes injonctions recoupant des lignes de tensions ayant été identifiés dans la presse concernant la mise en application de ce nouveau règlement en Europe. Les enjeux suivants ont été discutés : protection de la vie privée, développement de l'emploi et de l'innovation, accès à la santé et au travail. Les résultats de chaque groupe ont été mis en commun et discutés tous ensemble.

- **Date et heure**
le 20 juin 2018 de 9h à 11h
- **Lieu**
Collège Guillaume Budé, 7 Rue Jean Quarré, 75019 Paris
- **Nombre de participants**
18
- **Catégories de publics présents**
Des collégiens (âgés de 14 à 15 ans) d'une classe de troisième, deux enseignants de disciplines différentes (Histoire-Géographie et Lettres) et deux animatrices.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Animatrices de l'Arbre des Connaissances : Clara Fruchon, chargée de diffusion Jouer à Débattre, et Manon Lassaïgne, coordinatrice de projet pédagogique.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
La protection des données personnelles en Europe et le nouveau RGPD

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les élèves ont abordé plusieurs enjeux liés à la protection des données personnelles. Différentes préoccupations ont été formulées sur la protection des données, à partir des exemples fournis identifiés à l'international :

- L'intrusion dans la vie privée sans consentement n'est pas souhaitable.
- Les conditions de confidentialités sont trop indigestes et longues, nous ne les lisons généralement pas.
- Utiliser des données personnelles des élèves, qui plus est sur une longue période, pour « améliorer » ou « faciliter » le recrutement n'est pas souhaitable. L'égalité face à l'emploi est plus important que la liberté des entreprises à utiliser nos données.
- L'utilisation intensive des données personnelles dans un objectif de surveillance et de sécurité n'est pas souhaitable (par exemple dans le cas d'une alerte donnée si des personnes jugées dangereuses étaient localisées loin de leur domicile et identifiées par reconnaissance faciale)

Le développement de technologies et de services personnalisés et efficaces est souhaitable, mais nous souhaitons pouvoir choisir et faire confiance aux entreprises.

- **Pistes de proposition formulées**

Face à l'utilisation grandissante des données personnelles, l'Europe doit nous permettre de protéger notre vie privée, de limiter l'inégalité face à l'emploi et à la santé, de pouvoir augmenter la confiance envers les entreprises, notamment en terme d'anonymat. Le coût et les contraintes pour les entreprises est un enjeu secondaire qui ne devrait pas ralentir le développement des technologies innovantes

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

L'objectif de ce module de jeu de discussion est de pouvoir faire prendre conscience aux élèves de divers enjeux concernant l'utilisation de leurs données, de discuter de la nouvelle réglementation européenne et de faire remonter leur avis et leurs préoccupations concernant la protection de données en Europe.